



COMPAGNIE D'ASSURANCE
TITRES CHICAGO
CANADA

Vos clients peuvent avoir l'esprit tranquille

Programme de garantie résidentielle

LES SIX PREMIERS MOIS SONT GRATUITS

À propos du programme de garantie résidentielle

La Compagnie d'assurance titres Chicago s'engage à fournir des produits et des services garantissant une valeur exceptionnelle aux juristes et à leurs clients. Afin de créer un programme de protection exclusif à vos clients, nous avons fait équipe avec Service résidentiel Encompass Corp.^{MD}, un fournisseur de premier plan de services de garantie résidentielle.

Que vos clients projettent de déménager dans une nouvelle maison ou de refinancer leur propriété, les réparations imprévues ne sont jamais les bienvenues. Grâce au programme de garantie résidentielle d'Encompass^{MD}, ils auront l'esprit tranquille sachant qu'ils profiteront d'une protection pouvant atteindre 10 000 \$ par année qui couvrira les réparations aux installations résidentielles admissibles.

En souscrivant une police d'assurance titres auprès de la Compagnie d'assurance titres Chicago, vos clients peuvent profiter du programme de garantie résidentielle* d'Encompass^{MD} gratuitement pendant les six premiers mois. Après six mois, ils peuvent le conserver moyennant des frais mensuels modiques ou le résilier.

Remarque : Le programme ne s'applique pas aux propriétés résidentielles ayant 2 logements ou plus, aux condominiums, aux propriétés saisonnières ou à celles ayant un usage principalement commercial.

Que couvre le programme?

Vos clients auront accès aux services nécessaires pour la réparation ou le remplacement de ce qui suit :

Système central de chauffage et de climatisation :

Toutes les pièces électriques et mécaniques des systèmes de chauffage au gaz, au mazout et de chauffage central électrique, les foyers encastrables au gaz ou électriques, les radiateurs électriques portatifs et les plinthes chauffantes murales, les climatiseurs centraux ou permanents (à l'exclusion des appareils installés dans une fenêtre) et les thermopompes et les pompes de circulation.

Chauffe-eau :

L'ensemble des pièces, si vous en êtes propriétaire, y compris le réservoir du chauffe-eau, le brûleur, les vannes, les raccords électriques et autres pièces mécaniques.

Plomberie :

Tous les conduits d'eau, de gaz, de vidange, de ventilation ou d'évacuation qui sont obstrués, qui fuient ou sont cassés (à l'exclusion des toilettes, des éviers bouchés et des fuites de robinets, de douches ou de commandes de baignoire). Des limites peuvent s'appliquer si la source du problème est à l'extérieur de votre domicile, par exemple une conduite d'égout fissurée.

Système électrique :

Tous les interrupteurs, circuits, panneaux de disjoncteurs et boîtes à fusibles.

Les services pour les problèmes dont la cause sous-jacente figure parmi les suivantes **ne sont pas** pas couverts : la rouille ou la corrosion; un facteur externe comme des événements naturels, des événements électriques causés par une personne; un entretien inadéquat par rapport aux recommandations du fabricant; une mauvaise installation, une mauvaise construction, une altération, une modification, un ajout ou une suppression de tout système résidentiel ou une utilisation d'une manière autre que celle approuvée ou recommandée par le fabricant; une insuffisance ou un manque de capacité d'un appareil; le gel ou la surchauffe d'un système de plomberie; des défauts structurels, des vices cachés ou la présence d'amiante ou de plomb ou l'élimination de frigorigènes, contaminants ou autres matières dangereuses; tout acte malhonnête; toute perte ou tout dommage indirect; tout objet couvert par une protection prolongée de l'assurance du propriétaire ou une infraction aux codes du bâtiment ou aux règlements.



Fonctionnement du programme

LE CLIENT CONSULTE UN JURISTE

- Le juriste examine les titres de propriété pour la transaction à venir.
- Il lui offre le programme de garantie résidentielle d'Encompass^{MD} gratuitement pendant les six premiers mois, lequel peut être résilié en tout temps.
- Il complète le formulaire d'inscription au programme de garantie résidentielle d'Encompass^{MD} où figurent les renseignements bancaires ou de carte de crédit du client, ainsi que son courriel et sa signature.

Remarque : Conservez le formulaire d'inscription dans votre dossier, lequel inclut la confirmation du client, afin de satisfaire aux exigences d'audit.

LE JURISTE OU L'ASSISTANT(E) COMMANDE L'ASSURANCE TITRES

- Aux termes de son interaction avec la Compagnie d'assurance titres Chicago, il choisit le mode de commande : CTICExpress, plateformes de gestion de dossiers, formulaire de demande d'assurance titres.
- Il répond oui ou non à la question concernant la garantie résidentielle dans la commande applicable.
- Si la réponse est oui, il indique les renseignements bancaires ou de carte de crédit nécessaires, ainsi que le courriel.

Remarque : Aucuns frais ne seront prélevés pendant les six premiers mois. Après six mois, Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} prélèvera des frais mensuels au compte du client, si ce dernier choisit de conserver le programme.

ÉMISSION DE LA POLICE

- Les renseignements bancaires ou de carte de crédit du client sont fournis à Service résidentiel Encompass Corp.^{MD}.
- La Compagnie d'assurance titres Chicago émet la police d'assurance titres.
- Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} envoie directement au client une trousse de bienvenue contenant un exemplaire de son certificat de protection, son échéancier de paiement et les coordonnées de personnes-ressources.

LA COUVERTURE EST EN VIGUEUR

- Les six premiers mois sont gratuits.
- Avant la fin de la période de six mois, Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} communiquera avec le client pour savoir s'il souhaite poursuivre le programme.
- Si le client accepte, Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} commencera à déduire les frais mensuels directement à partir de son compte bancaire ou de sa carte de crédit.
- A la demande du client, Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} résiliera la protection.

DÉBUT



Besoin de plus d'informations?

Nous avons téléchargé un exemplaire de la brochure du programme de garantie résidentielle de Service résidentiel Encompass Corp.^{MD} et le formulaire d'inscription du client dans la section Ressources de notre site Web.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec votre directeur régional ou le service à la clientèle de la Compagnie d'assurance titres Chicago.

Siège social – Ontario/Ouest du Canada

residentialtitle@chicagotitle.ca

Téléphone : 1 888 868-4853

Télec. : 1 888 214-1953

chicagotitle.ca

Bureau du Québec – Québec/Atlantique

souscription@ctic.ca

infoatlantic@ctic.ca

Téléphone : 1 877 849-3113

Télec. : 1 877 339-3773

ctic.ca



Ce programme est offert par Service résidentiel Encompass Corp. Pour votre protection et votre sécurité, les obligations énoncées dans votre Certificat de garantie sont assumées par une société d'assurance titulaire d'un permis délivré par le gouvernement fédéral. La protection est offerte gracieusement pendant six mois par la Compagnie d'assurance titres Chicago. L'information contenue dans le présent document n'est qu'un aperçu des garanties offertes et n'est pas destinée à être un accord juridiquement contraignant. En ce qui concerne les modalités, les conditions, les restrictions, les exclusions et prolongations exacts, veuillez consulter le certificat de fonctionnement. Le présent programme est offert aux résidents des provinces suivantes : Manitoba, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Ontario, île du Prince-Édouard et Québec.

Remarque : Le programme ne s'applique pas aux propriétés résidentielles ayant 2 logements ou plus, aux condominiums, aux propriétés saisonnières ou à celles ayant un usage principalement commercial.

MD = Marques de commerce déposées de Service résidentiel Encompass Corp.^{MD}



COMPAGNIE D'ASSURANCE
TITRES CHICAGO
CANADA